

COMMUNE DE LANDES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle des Fêtes « Aunis Saintonge » de Landes sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, Mr GIRAUD, Adjoint, Mmes BALLANGER, HERVÉ et LINKA et MM. LAURENT, MORAND et VIDAL, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mr BAUDOIN (Pouvoir à Mr MORAND), Mr ROCHÉ (Pouvoir à Mr PELLETIER), Mr VINET (Pouvoir à Mr GIRAUD) et Mme WITCZAK (Pouvoir à Mr LAURENT)

Absente : Mme MITU

Secrétaire de séance : Mme CAIVEAU

Date de convocation : 3 juillet 2020

Lecture du compte-rendu de la réunion du 30 juin 2020, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1°) ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme CAIVEAU et MM. BAUDOIN et PELLETIER ont été désignés en tant que délégués titulaires.

Mme GIRAUD et MM. GIRAUD et ROCHÉ ont été désignés en tant que délégués suppléants.

2°) AGENCE POSTALE COMMUNALE : RECRUTEMENT FUTUR

Suite à la fin du CDD de Mme Glatigny au 31 juillet 2020 et après avoir reçu Mme Costa-Clara, intéressée par le poste à compter du 1^{er} novembre 2020 et travaillant actuellement sur des postes polyvalents d'Agence postale et de Mairie, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet de 16,25/35^{ème} à compter du 1^{er} novembre 2020 et charge Mr le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Durant les 3 mois d'intervalle, Mme Glatigny assurera l'intérim.

3°) STADE : DEVIS ABRI DE TOUCHE

Mme Giraud, intéressée au dossier, s'est retirée lors des discussions et délibérés.

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un abri de touche au Stade et retient le devis de Décathlon d'un montant TTC de 1 427 €.

4°) SOIREE JEUX LUDOTHEQUE : APPEL A CANDIDATURE

Suite à la réception du courrier de la CDC des Vals de Saintonge, le Conseil Municipal décide de ne pas postuler pour cette année.

5°) QUESTIONS DIVERSES

Containers poubelles – Rue des Jardins

Mr Laurent signale que les jeunes de la Rue des Jardins souhaitent avoir une poubelle correcte et que le coin béton soit enlevé. La Commission Voirie se réunira pour voir l'agencement des poubelles Rue des Jardins et Rue d'Aunis.

Projet de « City Stade »

Mr Laurent demande qu'une réflexion soit menée sur un projet d'aire de jeux fermée pour les adolescents. Il est indiqué que le coût pourrait avoisiner entre 30 000 et 50 000 €.

Fossé aux Touches

Mme Caiveau signale que le fossé n'est pas fait aux Touches. Ce point sera revu.

La séance est levée à 22h35.